

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école – le 2 mars 2023

Présents : Mairies : Mme Lhotel, Mme Flatet, Mme Pouzet, M. Lemarchand et M. Charra,

Parents : Mme Julien, Mme Rose, Mme Pradon, Mme Badin, M. Avallet, Mme Bombrun et M. Ramier

Enseignants : Mme Liccardi, Mme Vigne, Mme Falatik, Mme Scholl, Mme Boucher, et M. Pageot.

Excusées : Mme Roubin, Mme Deygas, Mme Vaillant, Mme Clauzel, Mme Grange, Mme Blanc, Mme La maire

- L'école du Fayet en 2022-2023 : **Effectifs** : 186 élèves inscrits
Pour 2023-2024 les prévisions à ce jour : 193 élèves (+7)
22 PS-31MS-28GS-18CP-22CE1-25CE2-19CM1-27CM2

- Locaux de l'école :

*La Salle de sieste agrandie a été utilisable dès la rentrée mais a rencontré des difficultés de chauffage. Un système d'appoint provisoire a été installé (chauffage à bain d'huile). Demande de travaux pour la mise en place d'un radiateur fixe. La mairie prévoit cela pour la rentrée en septembre

Inauguration de la salle le 7 avril en présence du Président du Conseil Départemental et du Sous-préfet.

* salle photocopie-cantine : réduction de cette salle pour permettre l'augmentation de la superficie de la cantine (2 tables en plus).

*Jeux dans la partie en herbe de l'école : La réutilisation à l'école des 2 cages et des 3 paniers de basket de l'ancien terrain a été discutée et validée par le conseil des élèves délégués. La mairie prévoit la fixation de ce matériel dans l'été dans la mesure ou les normes de sécurité pour la fixation des cages et paniers de basket soient respectées.

Les demandes de marquage aux sols dans les cours de récréation primaire et maternelle sont rejetées par la mairie.

*Projet de l'extension de l'école : permis déposé depuis 15 jours. Le délai de 5 mois obligatoire permet le début des travaux de terrassement la 2^{ème} quinzaine d'août. (Le retard par rapport aux dernières prévisions est dû aux sondages, aux études de sols et aux nombreux contrôles de sécurité). Une réduction des places de parking sera à prévoir à la rentrée avec la possibilité d'utiliser le parking vers la mairie. La mairie compte sur la civilité des parents.

- Actions et projets :

Un grand merci à l'amicale laïque (budget d'environ 6 200€) pour l'aide au financement des sorties scolaires (Lyon, le marché, auteure-illustratrice dans la classe...)

Merci à la mairie pour les séances à l'entre 2 (budget d'environ 2000€). Toutes les classes participent (soit dans la grande salle soit dans la salle du dojo).

Réunion avec l'amicale Laïque prévu pour les nouvelles modalités de réservation de la salle de l'entre Deux.

Cycle 1, classes de Mme Boucher et Mme Clausner:

*Festival du cinéma en janvier. Les élèves de maternelle ont apprécié cette sortie qui leur a permis de voir des films d'animations au théâtre de d'Annonay.

Cycle 2, classes de Mme Vigne, Mme Liccardi, Mme Falatik et Mme Scholl :

*Sortie marché : utilisation de la monnaie pour les ce1-ce2 de Mme Liccardi + jeu de piste dans le vieux village. La maitresse remercie les parents volontaires car c'est grâce à leur présence que la sortie a pu avoir lieu. Des ateliers « cuisine » ont suivi cette sortie.

Absence de Mme Vigne pour cette sortie « Au marché » mais les élèves de MS/GS ont pu donner leurs listes de course (préparées en classe) à Mme Liccardi.

*séance « Sécurité routière » pour les élèves de CP de Mme Scholl et de GS de Mme Vigne dans la salle de « l'Entre-Deux ».

Cycle 3, classes Mme Clauzel et M Pageot.

*sortie sur Lyon mouvementée avec l'alerte à la bombe aux musée des Confluences. La visite du musée des Beaux-Arts s'est bien déroulée.

*Intervention des gendarmes dans les classes sur le permis Internet. Suite à leur venue, des séances sont menées en classe et les gendarmes viendront de nouveau en avril faire un bilan avec les élèves

*Défilé du Carnaval : Les parents d'élèves demandent une zone sans voiture devant les escaliers de la mairie lors du défilé du Carnaval. Difficultés pour voir correctement les enfants lors de la séance photo. Peut-être faire la photo en deux groupes pour mieux voir les enfants. De plus, les parents d'élèves demandent si une vente de photos du carnaval pourrait être de nouveau mise en place.

- Points à aborder à la demande de la mairie

*Organisation cantine : Un seul service cantine est prévu après les vacances de printemps (organisation à l'essai) : Les plus petits rentrent en premier pour commencer le service puis 15 min après, les autres élèves arrivent.

Cette nouvelle organisation répond à des contraintes de gestion de personnel. Les animateurs du centre de loisir ne seront plus présents l'année prochaine et le temps de cantine sera organisé avec le personnel communal (6 personnes).

*Changement de prestataire car celui-ci ne correspond plus à ce qui était prévu au début : manque de régularité dans la qualité des repas.

La mairie envisage des repas en liaison froide avec d'autres prestataires (repas chauffés à la cantine de l'école). La mairie réfléchit pour maîtriser le coût des repas et assure qu'il n'y aura pas d'augmentation des tarifs en septembre pour les parents.

Mais pas de décision pour l'instant et la recherche de prestataires se poursuit.

*Sonorité de la salle : Cet été, pose de supports acoustiques pour réduire l'échos renvoyé par les vitres. Les éléments seront disposés autour des fenêtres.

*Utilisation du papier photocopie + contrat photocopieur : problème du manque de papier, carton de feuille de brouillon pour faire des dessins libres pour le périscolaire.

*Sortie scolaire & inscriptions à la cantine : bien faire le lien lors des sorties scolaires avec Isabelle.

- Retour sur les points abordés lors du dernier conseil en juin :

Le grillage près du train a été fait. (Double grillage)

Les protections sur les écrous de fixation au sol seront posées la semaine prochaine

Secrétaire de Séance : Mme Falatik

Président de séance : M. PAGEOT